

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Côte d'Or

Nombre de membres :

En exercice : 33

Présents : 23

Votants : 31

Date de convocation :

22/01/2025

**Date de publication
de la convocation :**

22/01/2025

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
Séance du 28 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-huit janvier à 18 heures 30 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guillaume RUET, Maire.

Etaient présents : M. RUET Guillaume - Mme PERSON-PICARD Bénédicte - M.LONCHAMPT Samuel - Mme VICTOR Catherine - M. BASSOLEIL Hervé - M.SZLATALA-PALLOT Nicolas - M. DELATTRE André - M. BLUME Pierre - Mme DEFERT Josette - M. VADOT Thierry - M. RECOUVREUX Christophe - Mme RACAMIER-THOMAS Nathalie - Mme GAUDRY Céline - Mme COURBET Bénédicte - M. DURANDIN Thierry - Mme WELLENREITER Elisabeth - M. BAUDOUIN Ludovic - Mme SCANZI Justine - M. VENTO Romain - Mme HAZHAZ Dénia - M. RICHARD Xavier - Mme DUBOIS Florence - M. STURM Yves

Absents excusés et représentés : Mme BARDIN Isabelle (procuration à M.LONCHAMPT Samuel) - Mme PENAUD Nathalie (procuration à M. BASSOLEIL Hervé) - Mme BOURDIER-NOIROT Sylvie (procuration à M. BLUME Pierre) - M.MERGEY Dominique (procuration à M. DELATTRE André) - M. FREGONESE Ludovic (procuration à M. VADOT Thierry) - Mme ROMAN Yolaine (procuration à Mme VICTOR Catherine) - Mme FEGUIRI Christelle (procuration à M. SZLATALA-PALLOT Nicolas) - M. PAJOT Frédéric (procuration à M. RICHARD Xavier)

Absent excusé : M. CADOUOT Christian

Absent non excusé : M. RACLOT Frédéric

A été nommé secrétaire : M. VENTO Romain

OBJET :

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture et publication ou notification.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de DIJON, 22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif pouvant être saisi par l'application informatique dite «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

Budget principal de la commune - Approbation du budget primitif de l'exercice 2025

Monsieur André DELATTRE, adjoint aux finances, présente le projet de budget primitif pour l'exercice 2025.

Il rappelle que les budgets primitifs sont votés par nature et par chapitre.

Vu le débat d'orientation budgétaire réalisé lors de la séance du conseil municipal du 10 décembre 2024,

Vu la présentation de ce dossier à la commission PÔLE RESSOURCES du 15 janvier 2025,

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le budget primitif pour l'exercice 2025 selon la répartition suivante :

Dépenses de fonctionnement	BP 2025	Recettes de fonctionnement	BP 2025
011 - Charges générales	3 475 638,94	013 - Atténuations de charges	150 000,00
012 - Charges de personnel	6 900 000,00	042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	28 700,00
014 - Atténuations de produits	50 000,00	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	974 300,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	844 313,06	73 - Impôts et taxes	1 709 573,00
65 - Autres charges de gestion courantes	1 132 921,00	731 - Fiscalité locale	7 024 300,00
66 - Charges financières	157 000,00	74 - Dotations et participations	2 557 350,00
67 - Charges exceptionnelles	10 000,00	75 - Autres produits de gestion courante	120 610,00
68 - Dot° aux prov° et dépréciat°	2 000,00	76 - Produits financiers	40,00
		77 - Produits exceptionnels	5 000,00
		78 - Reprises amort., dép° et prov°	2 000,00
TOTAL BP	12 571 873,00	TOTAL BP	12 571 873,00

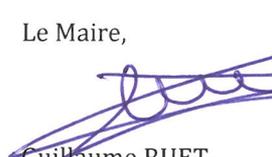
Dépenses d'investissement	BP 2025	Recettes d'investissement	BP 2025
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 700,00	024 - Produits des cessions d'immobilisations	730 000,00
041 - Opérations patrimoniales	120 636,47	040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	844 313,06
16 - Remboursement du capital	560 000,00	041 - Opérations patrimoniales	120 636,47
20 - Immobilisations incorporelles	117 400,00	10222 - FCTVA	390 000,00
20 - RAR	52 427,79		
21 - Immobilisations corporelles	1 314 300,00	13 - Subventions	1 169 823,11
21 - RAR	302 366,06	13 - RAR	2 258 825,58
23 - Immobilisations en cours	5 247 100,00	16 - Emprunts	2 482 093,54
23 - RAR	252 761,44		
TOTAL BP	7 995 691,76	TOTAL BP	7 995 691,76

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 26 voix pour et 5 voix contre (Mme HAZHAZ Dénia - M. RICHARD Xavier - Mme DUBOIS Florence - M. STURM Yves - M. PAJOT Frédéric par procuration à M. RICHARD Xavier) :

- ADOpte** la section de fonctionnement comme ci-dessus présentée,
- ADOpte** la section d'investissement comme ci-dessus présentée,
- ADOpte** au vu des votes ci-dessus, le budget primitif de l'exercice 2025,
- CHARGE** Monsieur le Maire d'émettre les titres de recettes pour procéder aux encaissements et les mandats pour procéder aux paiements des diverses factures dans la limite des crédits ouverts au budget de cet exercice.

Fait et délibéré à CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR, le 28 janvier 2025
Pour copie conforme au registre des délibérations,

Le Maire,


Guillaume RUET



Le Secrétaire de séance,


Romain VENTO